Dépistage de la violence en couple

novembre - décembre 2026



AVEC
AIDE AUX VICTIMES DE VIOLENCE EN COUPLE

A propos de la violence en couple en Suisse

Ce dépliant présente les principales informations concernant la problématique de la violence dans le contexte de la relation de couple.

Quelques chiffres

En Suisse, des études ont relevé que :

1 femme sur 5
est maltraitée physiquement et/ou sexuellement par son conjoint ou partenaire durant sa vie de couple (Gillioz 1997)

1 femme sur 10
vit dans un contexte actuel de violence conjugale (Killias 2005)

83% des femmes
17% des hommes
Les personnes lésées par la violence en couple sont pour 83 % des femmes et pour 17 % des hommes (OCSTAT 2023)

Toutes les 2 semaines
1 personne meurt des conséquences de la violence domestique.

15 femmes
1 homme
ont été tués, en 2021, dans le cadre d'une relation de couple actuelle ou passée (OFS 2022).

Définitions toujours d'actualité

L'Organisation Mondiale de la Santé, en 2002, a défini la violence entre partenaires intimes comme « tout comportement qui, dans le cadre d'une relation intime (partenaire ou ex-partenaire), cause un préjudice d'ordre physique, sexuel ou psychologique, notamment les actes d'agression physique, les relations sexuelles forcées, la violence psychologique et tout autre acte de domination ».Elle peut être vécue dans une relation hétéro- ou homosexuelle, maritale ou non, à n'importe quels âges et stades de la vie du couple.

L'OMS précise que la violence en couple comprend différentes formes (économique, verbale, psychique, physique et sexuelle) qui peuvent se présenter simultanément. En 2021, l'OMS a explicité que « les violences conjugales visent à contrôler, dominer ou humilier l'autre partenaire. Elles s'inscrivent dans une dynamique d'emprise ». Ces violences peuvent inclure des comportements de contrainte comme celui d'isoler une personne de sa famille et de ses amis ou de lui restreindre l'accès à une information ainsi qu'à une assistance.

L'émergence de ces différents types de violence se fait de manière semblable d'un couple à l'autre. On parle généralement d'escalade de la violence. En effet, les violences verbales et psychologiques apparaissent en premier lieu telles des paroles dénigrantes et humiliantes, du harcèlement, des menaces ou des comportements de contrôle, notamment la restriction des contacts avec l'entourage, la surveillance des communications et des déplacements ou la limitation de l'accès à l'argent du couple, etc. Puis, s'installent les violences physiques et sexuelles. Enfin, certaines situations peuvent aboutir à des tentatives de meurtre ou des meurtres

Dépister la violence au sein des couples

L'intérêt d'un dépistage

La diversité des manifestations de violence complique l'identification des premiers signes de violence par la personne victime elle-même ou par des tiers. Le contexte émotionnel empreint de peur, de honte, de culpabilité, mais aussi d'amour et d'attachement envers l'auteur.e rend très difficile l'établissement de points de repère. Tout semble alors bouleversé : les limites et les priorités, l'évaluation du danger et des urgences, à tel point qu'on ne sait plus si ce qui est vécu est bien de la violence ou une dispute qui permet l'expression de la colère et de frustrations.

Pourtant, acte après acte, la violence au sein du couple porte atteinte de façon ponctuelle ou chronique à l'intégrité de la personne victime et à sa relation avec l'être aimé.
Elle engendre du stress, de l'imprévisibilité, du chaos et elle fragilise les deux membres. Grâce à un dépistage, chacun.e se donne la possibilité d'évaluer de quoi est fait son lien amoureux. Il s'agit de **tenter d'enrayer au plus vite l'escalade de la violence** au sein du couple pour que les impacts au niveau psychologique, physique et/ou sexuel soient réduits au maximum.

Des recommandations internationales soutiennent et encouragent le dépistage précoce des victimes de violence conjugale afin de **leur venir en aide le plus précocement possible** et qu'une prise en charge optimale puisse leur être proposée.

L'auto-dépistage de la violence

Parmi les outils à disposition pour dépister soi-même la violence au sein de son couple, il existe le questionnaire WAST (Women Abuse Screening Tool). Cet auto-test, rédigé dans un premier temps en langue anglaise, a été validé en français.

Il est admis aujourd'hui que le risque de subir ce type de violence est plus fréquent pour les femmes que pour les hommes (83% des femmes et 17% des hommes (OCSTAT Genève, 2023).



Questionnaire de dépistage des violences conjugales

Cet auto-test a été rédigé et validé au féminin, car la violence au sein du couple touche majoritairement les femmes. Toutefois, elle peut concerner toute personne. Si vous vous interrogez sur votre relation, ce test est conçu pour vous aider à repérer d'éventuels signes de violence.

(Version française du WAST)
Ces questions portent sur les 12 derniers mois.

1. En général, comment décririez-vous votre relation avec votre conjoint ?
- A Très tendue
- B Assez tendue
- C Sans tension

2. Comment vous et votre conjoint arrivez-vous à résoudre vos disputes ?
- A Très difficilement
- B Assez difficilement
- C Sans difficulté

3. Les disputes avec votre conjoint font-elles que vous vous sentez rabaissée ou que vous vous sentez dévalorisée ?
- A Souvent
- B Parfois
- C Jamais

4. Les disputes avec votre conjoint se terminent-elles par le fait d'être frappée, de recevoir des coups de pieds ou d'être poussée (bousculée) ?
- A Souvent
- B Parfois
- C Jamais

5. Vous êtes-vous déjà senti effrayée par ce que votre conjoint dit ou fait ?
- A Souvent
- B Parfois
- C Jamais

6. Votre conjoint vous a-t-il déjà maltraitée physiquement ?
- A Souvent
- B Parfois
- C Jamais

7. Votre conjoint vous a-t-il déjà maltraitée psychologiquement ?
- A Souvent
- B Parfois
- C Jamais

8. Votre conjoint vous a-t-il déjà maltraitée sexuellement ?
- A Souvent
- B Parfois
- C Jamais

Analyse des résultats à l'auto-test du WAST

Pour déterminer s'il y a de la violence en couple, il faudra tout d'abord compter

2 points par réponse A

1 point par réponse B

0 point par réponse C

Les résultats vont de 0 à 16 points.

A partir d'un score de 5, ce test présume avec une forte probabilité que la personne est victime de violence en couple et qu'en dessous de ce score elle ne l'est pas.

Dépistage de la violence par des professionnel.le.s

Selon l'étude cantonale menée à Genève sur l'ampleur des violences de genre (Enquête Iceberg, BPEV, 2025), la majorité des personnes victimes de violences conjugales n'ont pas recours aux dispositifs d'aides spécialisés. Lorsqu'elles cherchent du soutien, elles se tournent d'abord vers leurs proches, puis vers des médecins ou d'autres professionnel·le·s de santé. Pourtant, il peut être important de solliciter les professionnel·le·s spécialisé·e·s car ils offrent une aide complémentaire, confidentielle, spécifique et disposent d'informations de pointe. Ils sont disponibles pour accompagner les personnes qui ont des doutes au sujet des difficultés vécues au sein de leur couple. Au moyen d'entretiens, ensemble, ce qui est vécu dans l'intimité est examiné avec attention et bienveillance.

Parfois, ce sont des **disputes conjugales** qui ont pour caractéristiques notamment de régler une divergence ou de viser des changements réciproques de comportements. Les critiques entre partenaires portent sur ce que l'on fait et non sur ce que l'on est. Il est aussi discuté des ressources disponibles qui pourraient permettre de résoudre les tensions identifiées au sein du couple.

Parfois cette analyse débouche sur la définition des formes de **violence** subies, de leur intensité et de leur fréquence. Il s'agit alors de tenir compte de la demande, des besoins et du rythme des personnes victimes afin de cerner le plus précisément possible les actions à mettre en place.

Les possibilités d'agir sont nombreuses

Pour chaque personne, il s'agit de discerner les actions qui sont à sa portée et qui contribuent à diminuer ou même à résoudre les difficultés. Que ce soit au niveau individuel, relationnel ou communautaire, il est important de dégager les facteurs de risque et les facteurs de protection qui lui sont propres afin d'envisager une vie sans violence.

Toute action, même minime, peut être bénéfique. Il n'est pas nécessaire de bouleverser intégralement sa vie, pour abaisser voire stopper la violence au sein de son couple. Certains comportements permettent de retrouver des espaces personnels tout en restant en couple ou encore d'augmenter la sécurité des individus en continuant la vie commune. Chaque personne doit avoir l'opportunité de sortir de l'impuissance et du stress pour retrouver un meilleur équilibre, renforcer sa protection et adopter une vie plus satisfaisante et épanouissante.

Ce dépliant a été conçu et est édité à Genève par l'Association AVVEC.
© Tous droits de reproduction réservés, Genève 2026

Alors ne restez pas seul.e, contactez-nous !

Références

Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences (BPEV), République et canton de Genève (2025). Enquête Iceberg – Violences de genre, sexuelles, LGBTIQ+phobes et domestiques dans le canton de Genève. Genève : BPEV.

Gillioz, L., De Puy, J., Ducret, V. (1997). Domination et violence envers la femme dans le couple. Lausanne: Payot

Guiguet-Auclair C., Boyer B., Djabour K., Ninert M., Verneret-Bord E., Vendittelli F. & Debost-Legrand A. (2021). Validation de la version française d'un outil de dépistage des violences conjugales faites aux femmes, le WAST (Woman Abuse Screening Tool). Bulletin épidémiologique hebdomadaire, n°. 2, p. 32-40

Killias, M., Simonin, M. & De Puy, J. (2005). Violence experienced by women in Switzerland over their lifespan. Berne Staempfli.

Office cantonale des statistiques, Genève (2023). La violence domestique en chiffres, année 2022. https://www.ge.ch/document/violence-domestique-chiffres-annee-2022

Office fédéral de la statistique (2022). https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/criminalite-droit-penal/police/violence-domestique.html

Organisation Mondiale de la Santé. (2002). Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève: OMS.

Organisation Mondiale de la Santé. (2021). Violence à l'égard des femmes, estimations pour 2018 : estimations mondiales, régionales et nationales de la prévalence de la violence à l'égard des femmes exercée par un partenaire intime et estimations de la prévalence mondiale et régionale de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire. Résumé d'orientation. Genève : OMS.

Informations complémentaires

Nos prestations d'accueil habituelles

Permanence téléphonique :
022 797 10 10 les lundis, mardis, jeudis et vendredis entre 14h et 17h
Permanence sans rendez-vous :
les mardis entre 16h et 18h
Séance d'information :
Violence conjugale, que faire ?
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)
Autres prestations :
Consultations individuelles en présentiel ou en distanciel, entretiens parent-enfant, groupes de parole, hébergement

Exceptionnellement en novembre et décembre 2026

La permanence téléphonique
022 797 10 10 s'ouvre également les lundis, mercredis, jeudis et vendredis entre 12h et 14h.
Les permanences sans rendez-vous
sont élargies en ouvrant les lundis, mercredis, jeudis et vendredis entre 12h et 14h, elles peuvent avoir lieu en présentiel au 46 Rue de Montchoisy ou à distance, en contactant le 022 797 10 10.

Nos prestations sont confidentielles et gratuites.

46, rue de Montchoisy
1207 Genève
info@avvec.ch
www.avvec.ch

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
POST TENEBRAS LUX

AVEC · LE · SOUTIEN · DE · LA VILLE · DE · GENÈVE

alveo.design